

le

Mag



L'information de Saint-Aignan de Grand Lieu

N°92

Automne
2021

Prochainement à découvrir :

le jardin du Grand
Lieu du Conte p.7



ACTU MAIRIE

Les Jahardières :
un porteur
de projet désigné
[p. 6](#)



CULTURE

Des nouveautés
à découvrir pour
la 29^e édition
du Salon d'Art
[p. 13](#)

st-aignan
de
GRAND
Lieu

Sommaire



4

Actu métropole
et intercommunalité



5

Actu **mairie**



11

Vivre à **Saint-Aignan
de Grand Lieu**



18

Bloc-notes

Un élan d'optimisme sur notre commune

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro de notre magazine municipal. Plus lisible, moderne et design, ce support évolue et s'adapte à vos attentes.

Tandis que chacun a repris le chemin de l'école et du travail il y a près d'un mois, le bilan de l'été qui vient de s'écouler s'avère riche en actualités. Vous le constaterez tout au long de votre lecture, le dynamisme et la diversité de notre commune sont bien présents, à travers les activités associatives, culturelles, économiques, sportives... et les projets communaux qui voient le jour.

En ce début d'année scolaire, 464 élèves ont fait leur rentrée sur notre commune, dans un climat plus apaisé certes, mais tout en respectant les mesures sanitaires nécessaires à la sécurité de nos enfants. J'en profite pour remercier tout particulièrement le personnel municipal et éducatif pour son investissement.

Ce deuxième semestre marque pour l'équipe municipale l'amplification et la finalisation de certains projets. Parmi eux, le jardin du Grand Lieu du Conte qui se dévoile et s'articule autour d'un parcours sensoriel que je vous invite à découvrir page 11. Nous avons également travaillé collectivement afin de pouvoir proposer une solution d'hébergement aux personnes en difficulté temporaire, nécessitant un besoin urgent de se loger (page 8).

Cette rentrée marque un sentiment de liberté retrouvée, fruit d'un effort collectif exemplaire. Chacun de nous a contribué à cette reprise tant espérée. Que vous soyez jeune Aignanais membre du Conseil Municipal Enfants (découvrez leurs projets page 8), professionnel œuvrant chaque jour sur notre territoire



Cette rentrée marque un sentiment de liberté retrouvée.

(découvrez le métier de maraîcher avec Jérémy Levacher page 14), bénévole d'association ou riverain, vous êtes tous à l'origine de cette belle dynamique. Alors réjouissons-nous de retrouver ces moments habituels et fédérateurs qui permettent de se côtoyer et de se divertir.

Les contraintes sanitaires seront encore présentes dans notre quotidien pour quelque temps, mais ce redémarrage progressif que nous connaissons est une réelle satisfaction pour nous tous.

En attendant un complet retour à la normale, prenons soin de nous et de nos proches, et continuons de partager ces instants de convivialité qui font l'identité de notre belle commune.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président
de Nantes Métropole

À noter : les informations annoncées dans ce Mag' d'automne (bouclage au 1^{er} octobre) sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Découvrez la prochaine parution du Mag' dans votre boîte en janvier 2022.



**Retrouvez toute l'info de la commune
sur www.saint-aignan-grandlieu.fr**



Réaménagement de Nantes-Atlantique

L'État fait un point d'étape

Le 20 septembre a eu lieu le Comité de Suivi des Engagements de l'État en Préfecture ; la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) y a présenté les lignes directrices et l'état d'avancement du projet de réaménagement. Deux réunions publiques ont été organisées en ligne les 21 et 23 septembre, et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de nouvelles réunions d'information devraient être organisées à l'automne. Concernant le calendrier, il est annoncé une entrée en vigueur du contrat avec le nouveau concessionnaire de la plateforme à l'été 2022. Le couvre-feu, lui, demandé de longue date par l'ensemble des élus métropolitains, et qui a fait l'objet d'une consultation publique cet été, devrait entrer en vigueur en mars 2022. Ces avancées restent pour le moins insuffisantes : la commune reste mobilisée.

Mobilisation des élus : garder la protection des riverains et la protection de la biodiversité pour mot d'ordre

Face aux annonces, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, déplorant une fois de plus les



méthodes de l'État, appelle de ses vœux une réelle coconstruction avec les acteurs du territoire. Par ailleurs, la commune reste fermement opposée à l'extension de piste annoncée, et sa détermination n'est que plus grande face au flou entretenu par les services de l'État sur la nature des avantages potentiels d'un tel ouvrage. Des réunions de travail vont se poursuivre à l'automne ; si les élus et les associations sont particulièrement mobilisés et ont démontré leur capacité à travailler ensemble, ils attendent de ces prochains temps d'être réellement entendus.

À ce jour les compensations exemplaires promises ne sont pas à la hauteur, et le projet tel que présenté minimise les impacts sur les populations et l'environnement, priorité absolue pour les élus de la commune.



D'INFOS

Pour retrouver l'ensemble des informations relatives au projet : <https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/>

Restez informés sur l'actualité de Nantes-Atlantique sur notre page dédiée : <http://www.saint-aignan-grandlieu.fr/vivre-a-proximite-de-nantes-atlantique/fil-d-actualite/2021-942.html>



Quel avenir pour les anciens locaux de La Poste ?

Idéalement situé en cœur de bourg, à proximité directe des services et commerces de la commune, et désormais desservi directement par le bus 98, cet espace d'environ 60 m² se destine à accueillir de nouveaux usages.

- L'implantation d'un espace de coworking ? Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis via le formulaire en ligne disponible sur notre site internet.
- D'autres usages ? Partagez votre point de vue via notre boîte à idées en ligne également sur notre site internet.



Réseau TAN : refonte du réseau Sud-Ouest de la métropole nantaise

Comme chaque année, le réseau de transport en commun de Nantes Métropole s'adapte aux évolutions urbaines et aux rythmes des voyageurs. La rentrée 2021 est marquée par une refonte importante du réseau du Sud-Ouest, qui vise à s'adapter aux évolutions

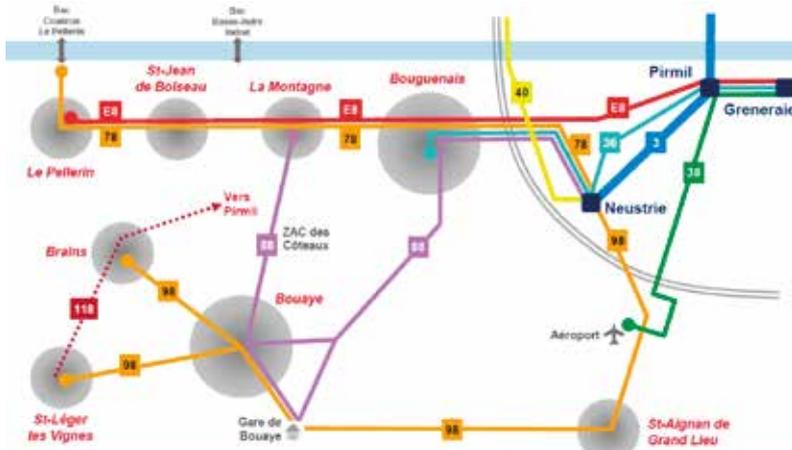
démographiques importantes depuis une dizaine d'années sur ce secteur, et permettra de rejoindre les équipements boscéens, ainsi qu'une meilleure déserte de l'agglomération (Tramway / Bus). En effet, l'offre de transport était restée stable et sans évolution significative depuis

une dizaine d'années, que ce soit sur les tracés ou les fréquences.

Les modifications sur la ligne 98

La ligne est prolongée de Saint-Aignan de Grand Lieu vers Bouaye, puis Brains et Saint-Léger les Vignes. Des arrêts de bus ont été créés rue des Frères Rousseau, à proximité de la place Milléna. Des arrêts ont également changé de noms : « Noë Nozou 1 » devient « Noë Nozou », « Noë Nozou 2 » devient « Chapelet », « Garotterie » devient « Grand Fief ».

Pour rappel, les jours bleus, la ligne 98 Neustrie <-> Brains / Saint-Léger les Vignes circule toutes les 18 minutes en heure de pointe (matin ou soir) et toutes les 40 minutes en heures creuses. Elle circule tous les jours, y compris le dimanche.



Arbre aux Hérons : le projet se dévoile après 3 ans d'études !

Après 3 années d'études techniques menées par La Machine, l'Arbre aux Hérons a été présenté cet été au grand public. Il mesurera 35 mètres de hauteur et 55 mètres de diamètre, et sa vingtaine de branches accueillera des jardins suspendus sous forme de micro-paysages sur lesquels se promener. Le spectacle de cet arbre niché dans le Jardin Extraordinaire, au pied de l'escalier de la falaise, s'offrira à toutes et tous, gratuitement : s'y développeront plus de 130 espèces végétales, et une trentaine d'animaux y éliront domicile. Après le temps de sa présentation durant l'été et les premiers essais du vol du héron sur le Parc des Chantiers, une délibération sera proposée d'ici fin 2021 au Conseil métropolitain pour acquiescer l'œuvre, sur la base de l'engagement renouvelé d'un financement 1/3 Nantes Métropole, 1/3 autres financements publics et 1/3 financement privé (via le fonds de dotation).

Les grandes dates à venir :

- 2022-2026 : 2^e phase du Jardin Extraordinaire et projet de Cité des Imaginaires
- 2027 : inauguration de l'Arbre aux Hérons



D'INFOS

<https://arbreauxherons.fr/le-projet/>

Les **3** délibérations majeures des Conseils municipaux des 5 juillet et 27 septembre



1 Concession des Treilles : un équilibre de clôture entre la commune et Nantes Métropole

En 2012, la commune a concédé à Nantes Métropole Aménagement l'aménagement urbain d'une partie de son territoire, incluant le centre commercial, afin de développer le logement abordable et les équipements commerciaux de proximité. Du fait de l'abandon par l'État du projet d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes et du maintien de la plateforme aéroportuaire Nantes Atlantique, les contraintes du Plan d'exposition au Bruit (PEB) demeurent. Ce projet d'aménagement est donc impossible. Ainsi, la clôture par anticipation de la concession, aujourd'hui déficitaire de 939 000 € nets entre les deux parties, devait être réalisée. La promesse de compensation de l'État est restée sans réponse. Afin d'équilibrer cette opération, Nantes Métropole a voté unanimement le 29 juin 2021 une subvention exceptionnelle de 939 000 € au titre de la solidarité du territoire vis-à-vis de la commune. En Conseil municipal du 5 juillet dernier, les élus ont accepté cette subvention.

2 Acquisition foncière de l'ancienne menuiserie Hervouet

La commune a proposé d'acquérir une partie des parcelles se situant au 1 route du lac d'une superficie de 288 m². En effet, ce terrain, situé en zone UMap au Plan Local d'Urbanisme métropolitain, permettra de développer une réserve foncière afin de favoriser la mixité des fonctions urbaines organisées autour des commerces et services de proximité tout en préservant un cadre patrimonial. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette acquisition le 5 juillet dernier.

3 Demande de subvention pour l'équipement de classes numériques au sein du groupe scolaire Jules d'Herbauges

Dans le cadre du Plan de relance économique de la France de 2020-2022, et afin de bénéficier de la subvention de l'État de 13 200 € maximum, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention entre la Région académique des Pays de la Loire et la Mairie. Cette convention définit les modalités du cofinancement et du suivi de l'exécution des dépenses. Plus d'informations à découvrir page 8.

Focus sur le nouveau design du Magazine municipal

Plus lisible, plus moderne et plus design, le Mag' évolue et s'adapte à vos attentes. Pour sa 92^e édition, il fait donc peau neuve pour se mettre au goût du jour. Pour ce faire, il a été relooké avec une mise en page plus aérée, adoucie, et une disposition des sujets plus dynamique. Avec un nombre de pages identique (20), l'esprit du magazine garde le même contenu. Vous y retrouverez donc des actualités qui traitent de sujets autour de l'avenir de notre territoire et de la vie métropolitaine. Les pages suivantes concerneront l'actualité municipale, la vie sur notre commune ainsi qu'une rétrospective des événements et animations des derniers mois. Enfin, vous retrouverez l'agenda à venir et l'état-civil. Belle lecture à tous !



Les Jahardières : le porteur de projet désigné !

Le porteur de projet pour la réhabilitation des Jahardières a été choisi par le Conseil municipal le 5 juillet dernier parmi trois dossiers, tous intéressants et pertinents !



Dans le cadre du projet Rives de Grand Lieu qui vise la mise en valeur de nos patrimoines naturels et culturels, la commune a acquis le site en 2015 grâce à un portage foncier de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (repris cette année par Nantes Métropole).

Une première phase de travaux de mise en sécurité du bâtiment a été réalisée en 2020 et sera suivie d'une deuxième phase fin 2021.

Dans le même temps, la commune, soutenue par Loire-Atlantique Développement (LAD) et le CAUE 44,

a mené **une étude de faisabilité qui a conduit à l'élaboration d'un cahier des charges pour l'animation et la gestion du site**. Ce document prévoyait la création d'un espace de réception et d'hébergement tissant des liens forts avec la vie locale.

Un jury regroupant des représentants de la commune, de LAD, du CAUE44, mais aussi du Voyage à Nantes, a examiné avec un expert-comptable les différents projets reçus. **Il a finalement proposé au Conseil municipal de retenir le projet Helper**.

Ce projet, dénommé la Maison des Jahardières, est porté par Victorien Guezet et Estelle Giraudeau. Forts de leur expérience dans l'événementiel et la communication, ils proposent un

lieu de rencontre « comme à la maison » pour des événements de particuliers, de professionnels ou grand public en partenariat avec les acteurs locaux, des séjours, stages et coworking, et des chambres d'hôte portant chacune le nom d'un oiseau. Le dortoir du dernier étage est, lui, dénommé « le Nid ».

Au-delà du sérieux de la démarche et de la solidité du dossier, le jury a été séduit par le fort ancrage dans le tissu local que ce jeune couple propose. Pour se préparer, ils ont pris attache avec les acteurs locaux, et veillé à ce que le projet soit complémentaire des offres existantes.

Un travail s'engage à présent pour finaliser le projet en vue d'une ouverture du site espérée au printemps 2023.

Le jury a été séduit par le fort ancrage dans le tissu local que ce jeune couple propose.



Maison
des Jahardières



Prochainement à découvrir : **le jardin du Grand Lieu du Conte**

Baptisé l'île aux merveilles lors des Festifolies 2017, le parc de l'ancien Presbytère communal était déjà promis à un avenir radieux. À l'ombre des cèdres remarquables, le jardin public du Grand Lieu du Conte s'articule aujourd'hui autour d'un parcours sensoriel construit autour des arbres existants et complétés pour assurer le renouvellement des essences. Là où l'imaginaire de Grand Lieu se raconte et se plaît à renaître. En avant-première, entrez dans la légende au travers de cette infographie. Vous pourrez visiter ce jardin dans les prochaines semaines. Encore un peu de patience !



Le parc amusant et merveilleux

- 1** • Anguille argentée géante
• Corps brillant mosaïque
• Cerceaux de jeu
• Toboggan
- 2** • Martin chanteur
(coucou en façade)

L'eau et les contes

- 1** • Eaux libres, eaux prises, Eaux dormantes, eaux vives (mare)
- 2** • Surfaces et profondeurs (périsopes)
- 3^A** • Reflets et résonances Cloches d'Herbauges
- 3^B** • Reflets et résonances Puits sans fond

*À l'heure où nous bouclons ce numéro (1^{er} octobre), les travaux du jardin et le chantier de l'ancien presbytère de la commune, rebaptisé Grand Lieu du Conte, ont subi des retards liés à la pandémie et à la pénurie mondiale de matériaux de mai dernier. Les derniers aménagements sont en cours. L'ouverture de ces deux espaces est prévue au cours des prochaines semaines.

 Plus d'informations dans le prochain Mag'.

© Élise Gastineau (Post Architecte du Patrimoine),
© Adèle Sarrailh (Zéphyr Paysages),
© Hélène Charron (Scénographe).

Le Conseil Municipal Enfants : des projets qui avancent et une nouvelle élection à venir

Deux projets ambitieux pour le Conseil Municipal Enfants

Véritable pôle d'expression, le Conseil Municipal Enfants (CME) offre à la municipalité la possibilité de prendre en compte le regard des enfants sur la commune, tout en leur permettant de s'engager afin qu'ils soient acteurs dans des projets qu'ils auront choisis. Tom, Anna, Terence, Arthur, Louis, Mila, Manon, Elidjah, Pauline, Maylis et Emma ont ainsi formé le CME de l'année 2020-2021 et ont travaillé autour de deux projets principaux :

1 La lutte contre le tabagisme passif

Les enfants du CME ont décidé d'agir en voyant les nombreux mégots qui jonchent le sol aux abords des écoles et d'autres espaces utilisés par les enfants. À l'aide d'une affiche grand format, ils veulent faire passer le message suivant : « Vous avez le droit de fumer, mais attention aux personnes qui vous entourent ». D'autres actions seront menées début 2022.



2

Le patrimoine aignonais s'expose dans une chasse au trésor

Afin de donner l'occasion aux habitants de Saint-Aignan de Grand Lieu – ainsi qu'à ceux des communes alentour – de découvrir des lieux emblématiques aignonais, le Conseil Municipal Enfants a imaginé et organisé une chasse au trésor le dimanche 26 septembre dernier. Plus de 180 participants sont ainsi partis à la découverte de la commune, grâce à deux parcours (piéton de 2 km et à vélo de 8 km), jalonnés d'étapes et d'énigmes. Bravo aux enfants pour ce travail d'équipe autour du patrimoine communal !



De nouvelles élections pour le Conseil Municipal Enfants

Depuis 2004, a lieu tous les ans l'élection du Conseil Municipal Enfants. Le dernier conseil a été élu le 20 novembre 2020. Au cours du mois de novembre prochain, les élèves de CM2 des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre procéderont à l'élection des nouveaux conseillers, qui seront en place pour 2 ans. Ils rejoindront ainsi Tom, Anna, Terence, Arthur, Louis, Mila et Manon, élus en 2020. Pour accompagner les enfants souhaitant se présenter, et pour informer l'ensemble des élèves sur le fonctionnement du CME, des temps de présentation sont proposés dans chaque école durant le mois d'octobre.

L'école Jules d'Herbauges à l'heure du numérique

La crise sanitaire et la mise en place de la continuité pédagogique ont mis en avant la nécessité pour l'État de définir un socle numérique de base pour les écoles. Dans le cadre du Plan de relance économique de la France de 2020-2022 lancé par l'État, un appel à projets à destination des collectivités a été lancé auquel la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu a répondu pour l'équipement informatique de l'école Jules d'Herbauges. Exit la salle multimédia avec des postes fixes. À la place, la commune a investi 18 000 € dans des classes mobiles, composées d'une valise sur roulettes reliée à internet et regroupant 13 tablettes tactiles. Les enseignants s'en servent à leur guise, directement dans leur classe.





Belle rentrée aux **464** écoliers aignanais

Groupe scolaire Jules d'Herbauges

Pour l'école maternelle :

- Directrice : M^{me} BODIN
- 5 classes pour 109 élèves : maintien des effectifs par rapport à 2020/2021.
- L'enseignante qui fait le complément de temps de la directrice sera M^{me} CHESNEAU.



Pour l'école élémentaire :

- Directrice : M^{me} ROGEZ
- 9 classes pour 207 élèves : maintien des effectifs par rapport à 2020/2021.
- M^{me} DEBRE fera le complément de M^{me} CHOYAU (CE1).
- M^{me} PAUGAM fera le complément de la directrice
- M^{me} ROGEZ sur les 2 jours de décharge par semaine (nouveau) au lieu de 1,5 j les années précédentes.
- Inversion de classes entre M^{me} BAUDRY qui prend les CE2 et M^{me} CHANSON qui prend les CM1/CM2.



Groupe scolaire St-Pierre



- Directrice : M^{me} Hamoum
- 6 classes pour 140 élèves.
- Mme ABADO prend les CE2/CM1 et M. MINIER fera le complément de la Directrice en TPS, PS et MS.

Zoom sur le métier d'AESH :

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap sont recrutés par l'Éducation Nationale pour aider un enfant qui requiert une attention soutenue et continue.

Cette aide humaine permet d'accompagner l'enfant sur les temps de classe suivant le nombre d'heures notifiées et peut aussi intervenir sur le temps de la pause méridienne.

Plusieurs enfants scolarisés à Jules d'Herbauges bénéficient de cet accompagnement.

2 nouveaux logements temporaires sur la commune

Afin de pouvoir proposer une solution d'hébergement aux personnes en difficulté temporaire, nécessitant un besoin urgent de se loger, la commune s'organise et s'engage dans cette démarche solidaire en mettant à disposition deux nouveaux logements temporaires à partir du mois de novembre prochain.

L'origine du projet

Dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien bâtiment communal situé en centre-bourg (ex-logement de fonction de l'école privée), confiée à Aiguillon Construction, deux de ces logements situés au 47 bis et 47 ter rue des Frères Rousseau ont été identifiés comme « logements temporaires ».

Un projet solidaire avec Aiguillon Construction et l'Association Trajet

Ces deux logements appartiennent au parc locatif social d'Aiguillon Construction, et seront loués à l'association Trajet. Cette structure a pour objectif d'accueillir, d'accompagner et de valoriser les publics dans leur trajet vers l'autonomie. Ces logements sont destinés à héberger des personnes ou familles en situation sociale difficile, qui se trouvent sans domicile ou nécessitant un accueil temporaire. Pour intégrer ces logements, ces familles devront respecter des critères de ressources. La durée de l'hébergement varie de 4 à 16 mois, et ces deux logements (un T2 et un T4) seront loués meublés.

L'accès à ce dispositif

Les logements temporaires seront à destination des personnes brutalement confrontées à une absence de logement et en situation précaire. L'accompagnement assuré par l'association Trajet vise à stabiliser les personnes par l'habitat, et à les préparer à assumer leur futur statut de locataire. L'association, avec l'accord préalable de la commune, accueille donc ces personnes temporairement ; un suivi social de leur situation, en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux de la commune et du Conseil Départemental, est



réalisé pour les accompagner. Des personnes victimes d'un sinistre (incendie, dégât des eaux...) et habitant la commune peuvent également y être hébergées pour une durée maximum d'une semaine si le logement est vacant. L'accès de la famille à un relogement est effectué avec la participation active des personnes et la mobilisation des dispositifs et moyens existants.

Un financement partagé

Ce dispositif d'hébergement temporaire est financé en grande partie par l'État et le Conseil Départemental. Toutefois, afin de participer à l'équilibre financier de cette opération, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est engagée à verser un montant de 108,43 € par mois à l'association Trajet.

Visite de chantier des deux logements le 23 juillet dernier entre Aiguillon Construction, l'association Trajet et la commune.

Parole d'Élu(e) avec

Joëlle Deutschler,

Maire-Adjointe en charge des Solidarités

Nous avons souhaité que ces deux logements temporaires soient ouverts et accessibles aux personnes en difficulté de Saint-Aignan de Grand Lieu, mais pas uniquement.



Ils sont à disposition des autres communes du Sud Loire, afin notamment de permettre d'élargir les capacités globales d'hébergement. Ce choix est rare au sein des collectivités, mais il était important pour nous d'accompagner ce projet solidaire de façon plus large.



Continuons à consommer local et **soutenons nos commerces de proximité**

En décembre 2020, la municipalité a mis en place une opération solidaire afin de favoriser la consommation de ses habitants au profit des artisans et commerçants présents sur son territoire. Retour en chiffres sur cette opération.

Parole d'Élu avec

Frédéric Chauchet,
Conseiller municipal en charge
des dispositions en lien avec
l'Économie, les commerces
et les services.



Depuis le premier confinement, vous avez été nombreux à privilégier l'achat de produits locaux. Ayant à cœur de soutenir l'économie locale, la municipalité de Saint-Aignan de Grand Lieu s'est mobilisée en vous distribuant des chèques-cadeaux. Nos commerces et prestataires de proximité sont un maillon essentiel de la vie de notre commune. Sur notre territoire, la diversité des acteurs économiques est précieuse, alors soutenons-les. Nous comptons sur vous pour continuer à consommer local pour vos achats du quotidien !

3 906

chèques-cadeaux distribués
d'une valeur de 10 €
chacun soit 39 060 €
dépensés au profit des
commerces et structures
économiques aignanais

109

chèques-cadeaux
offerts par les habitants
à destination du CCAS
(Centre Communal
d'Action Sociale), soit
1 090€ reversés aux
bénéficiaires du CCAS



35

commerçants et
prestataires participants, dans
des domaines variés (alimentation,
bien-être, maison/loisirs,
restauration, santé et services)

3

raisons de consommer
local, pour vos achats
alimentaires ou plaisir :

- profiter de produits plus vertueux (moins de transport, produits de saison...),
- échanger avec les commerçants
- soutenir l'économie et les emplois locaux.



Défi mobilité : l'implication des agents de la commune

Du 31 mai au 4 juin, les agents de la commune ont participé au Défi Mobilité, animé par l'association ALISEE et l'ADEME des Pays de la Loire (Agence de la Transition Écologique). L'objectif ? Le temps d'une semaine, changer ses habitudes et réaliser ses trajets domicile-travail en mode éco-mobilité ! Au programme : covoiturage, vélo, marche ou transport en commun...

25 agents participants (plus de 30 % des effectifs)

1 395 km de covoiturage réalisés

34 km de marche

97 km de vélo / vélo à assistance électrique

152 km de transport en commun

240 kg de CO₂ économisés soit l'équivalent de **1 244** km en voiture.

Ce défi écoresponsable a également permis de favoriser les échanges entre services, bravo aux participants !

MON BICLOO :

des vélos en location moyenne ou longue durée

Vous avez probablement déjà croisé la Bicloo Mobile ! Cette camionnette orange se déplace sur les différentes communes de la métropole afin de présenter l'offre de service bicloo, faire tester les vélos, conseiller les habitants. Le service bicloo propose :

- des vélos en libre-service sur Nantes et les communes limitrophes
- la location de vélo pour une durée d'un mois ou un an
 - le classique : 20 €/mois ou 120 €/an
 - le vélo classique à assistance électrique : 40 €/mois ou 240 €/an
 - le cargo : 100 €/mois ou 720 €/an
 - le vélo cargo à assistance électrique (idéal pour amener les enfants à l'école, faire des courses) : 150 € / mois ou 1 080 €/ an
 - le vélo adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : 20 €/mois ou 120 €/an
 - le vélo adapté PMR à assistance électrique : 40 €/mois ou 240 €/ an
 - le pliant : 30 € / mois ou 180 €/ an

Avec Monbicloo, adoptez le vélo qui vous correspond le mieux : pour vos trajets du quotidien, vos sorties en famille... Une bonne occasion de tester un vélo électrique avant un futur achat par exemple.

+ Renseignement : www.bicloo.nantesmetropole.fr

Prochain rendez-vous de la Bicloo Mobile : **samedi 27 novembre de 10h à 13h** - parking du centre commercial, en présence d'un atelier contrôle technique et marquage de vélo (sur inscription). Plus d'informations sur notre site internet.



Agenda 2030 et développement durable : la commune compte sur vous

Engagée en faveur du Développement Durable* de son territoire depuis de nombreuses années, Saint-Aignan de Grand Lieu poursuit ses efforts et associe les habitants pour définir ses nouvelles priorités. Après la mise en œuvre de son Agenda 21 - programme d'actions sur le développement durable, à partir de 2012, la commune se lance dans la définition de son Agenda 2030 : projet innovant, solidaire et écologique, s'appuyant sur 17 Objectifs de Développement Durable. En tant qu'habitant, chacun d'entre vous est expert de son territoire, et met déjà en place des bonnes pratiques, c'est pourquoi la commune a à cœur de vous associer pour réfléchir à ses nouvelles orientations.

Vous ferez peut-être partie des habitants tirés au sort sur les listes électorales, pour construire ensemble notre agenda 2030 à partir du printemps 2022 autour des 4 grandes thématiques suivantes :

- l'alimentation
- l'environnement (faune, flore)
- l'énergie
- le changement climatique

*Retenons que le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (M^{me} Gro Herlem Brundtland, 1987).

+ Plus d'informations sur notre site internet et par mail : lcaudal@sagl.fr



Des nouveautés à découvrir pour la 29^e édition du Salon d'Art

Du samedi 30 octobre au dimanche 21 novembre, une centaine d'œuvres vont prendre place dans la salle de l'Héronnière pour la 29^e édition du Salon d'Art de Saint-Aignan de Grand Lieu.

Treize artistes ligériens et bretons installeront leurs créations autour des tableaux de Stéphanie BILLARANT,

l'invitée d'honneur. Parmi eux, les lauréats 2020 : Muriel BERNARD (prix du jury) et Alain FORTIER (coup de cœur du public). Pour la première fois, l'exposition accueillera également le travail de jeunes apprentis vitraillistes de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique.

Le Salon d'Art continue ainsi son évolution en accueillant de nouvelles formes d'expression artistique et en proposant une nouvelle scénographie d'exposition à découvrir dès l'ouverture.

Comme l'an dernier, vous pourrez voter pour votre coup de cœur toute catégorie ! La remise de la récompense aura lieu avant la fermeture, le dimanche 21 novembre, à 17h. Un prix du jury toutes catégories sera également décerné lors du vernissage de l'exposition, le vendredi 29 octobre.

En bref

Ouverture du Salon d'Art au public du 30 octobre au 21 novembre du mercredi au vendredi de 15h à 19h et les week-ends et jours fériés de 14h à 19h. Fermé les lundis et mardis.

Rencontre avec Sabrina Lucas, nouvelle conseillère artistique du Salon d'Art



Je suis ravie et honorée de participer à ce Salon. Je prends cette nouvelle mission comme une nouvelle expérience qui me motive énormément.

« D'aussi loin que je me souviens, l'art a toujours fait partie de ma vie. Après des études en Négociation Relation Client, une école de communication visuelle et un voyage à l'autre bout du monde, je décide en 2012, de faire de ma passion mon travail. Désormais, je gère une galerie d'art que je viens d'ouvrir à Nantes, je communique sur les nouveaux artistes à venir, je vais à la rencontre des entreprises pour concevoir des œuvres d'art... Au travers de ma mission de conseillère artistique pour le Salon d'Art de

Saint-Aignan de Grand Lieu, je m'associe à l'équipe organisatrice afin d'apporter un nouveau regard à cette exposition. Je propose une sélection d'artistes contemporains, j'étudie les candidatures et j'apporte mon aide au développement de la médiation culturelle. Selon moi, ce Salon est un véritable tremplin qui facilite l'impulsion de la culture de 2021 vers 2022. Par sa manière singulière de s'exprimer en toute liberté à travers un support quel qu'il soit, l'art touche nos sens et nos émotions, et c'est là que réside sa beauté. »

Réservez dès à présent les 24 et 25 septembre 2022 pour un voyage dans l'imaginaire et le merveilleux !

Le festival "Les Festifolies d'Automne" fera son grand retour pour sa 4^e édition les samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022. Ce festival des arts de la rue promet une programmation décalée et déjantée. Vous retrouverez des déambulations, des spectacles de rue et des propositions musicales, dans un décor préparé tout au long de l'année pour vous émerveiller. Participez vous aussi au festival ! Sur l'ensemble de l'année scolaire 2021/2022,

c'est avec les Aignonais que « Les Festifolies d'Automne » se construisent. Vous pouvez vous impliquer dès à présent dans l'organisation de cet événement. Chacun peut y trouver sa place : habitués, novices, nouveaux habitants... **Ces préparations sont avant tout un moment de convivialité entre habitants de la commune.**

 Renseignements : 02 40 26 44 44





Plus tard, je serai... **maraîcher**

Vous travaillez sur la commune et vous souhaitez parler de votre métier ? Contactez le service communication par mail communication@sagl.fr ou par téléphone 02 40 26 44 61.

Les différents métiers pratiqués sur notre territoire constituent une véritable richesse pour notre commune. Au sein de cette rubrique, plongez au cœur de ces professions, via le témoignage concret de celles et ceux qui les exercent. Aujourd'hui, partons à la découverte du métier de maraîcher avec Jérémy Levacher des Jardins de Grand Lieu.

Maraîcher, le chef d'orchestre de son exploitation

Véritable « chef d'orchestre », le maraîcher cultive ses fruits et légumes, et se charge de toute la chaîne de production, du choix et de la réception des semences jusqu'à la cueillette et la vente. « Nous sommes très polyvalents, et cela nous permet de ne pas faire les mêmes tâches quotidiennement. Nos journées sont toutes différentes, et c'est un point positif. Aussi, j'apprécie particulièrement les rencontres avec mes clients, sur les marchés ou au sein de ma ferme. Discuter, échanger, partager, ce sont des aspects fondamentaux de notre métier » ajoute Jérémy Levacher. Les maraîchers peuvent travailler en indépendant, ou s'associer avec d'autres maraîchers au sein d'un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). Ce secteur recouvre une grande variété de métiers et emploie un grand nombre de saisonniers. « Être maraîcher, c'est la liberté ! La liberté de travailler au grand air, de s'organiser comme on le souhaite. C'est un véritable choix professionnel, personnel et familial, car cela impose un rythme soutenu, il faut en être conscient, mais c'est très épanouissant » termine Jérémy.

Les qualités essentielles pour exercer en tant que maraîcher

« Nous sommes avant tout des passionnés de nature, avec, je l'avoue, plutôt la main verte. Mais la qualité essentielle reste l'assiduité. Nous travaillons



Jérémy Levacher, production maraîchère de fruits et légumes de saison. Présent au centre commercial de Saint-Aignan de Grand Lieu le mercredi de 9h à 12h30, vente directe dans sa ferme le samedi matin. 5 route de la Groizonnerie 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu 07 70 64 23 41

souvent seuls ; il est important de respecter nos obligations, en termes de planning, de présence sur nos espaces de vente afin de rythmer notre activité. Notre profession demande beaucoup de rigueur et d'organisation, une flexibilité horaire importante, non négligeable. S'installer en maraîchage, c'est vivre au rythme des saisons avec ses richesses et ses contraintes » témoigne Jérémy Levacher. Des connaissances agronomiques sont essentielles afin de connaître les végétaux cultivés, et de maîtriser les différentes techniques de culture.

Les formations possibles

Jérémy Levacher ne possède pas de formation spécifique au maraîchage : « J'ai tout appris sur le terrain, mais je suis formé au monde agricole, grâce à un BTS Agricole. C'est essentiel pour comprendre et apprivoiser notre environnement de travail, mais également pour être en capacité de s'installer sur une exploitation et pour bénéficier des aides à destination des jeunes agriculteurs et des prêts bonifiés jeune agriculteur. » Plusieurs formations sont possibles, après la 3^e ou après le BAC (CAP, BAC PRO, Brevet Professionnel...). Dans le cadre d'une reconversion, il est possible d'obtenir les différents diplômes du secteur agricole dans le cadre de la formation continue. Enfin, un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) est requis (comme le BTS Agricole mentionné par Jérémy) pour l'obtention de financements destinés à faciliter l'installation des jeunes agriculteurs.



12 mai
>
30 juin

Un accompagnement numérique pour les seniors de la commune

Du 12 mai au 30 juin dernier, 15 seniors ont bénéficié de deux permanences individuelles d'accompagnement numérique. Proposés par la municipalité, en lien avec Anadom, ces ateliers individuels ont permis de répondre aux besoins propres de chaque participant. Une nouvelle session d'ateliers collectifs a commencé début octobre. Plus de renseignements auprès du CCAS de la commune au 02 40 26 44 36.

Bien vieillir grâce aux outils numériques adaptés aux seniors, c'est possible à Saint-Aignan de Grand Lieu !



21 juin
>
02 juil.

Des agents municipaux présentent leur métier

Dans le cadre du Service National Universel, le centre d'accueil de la Plinguetière a accueilli du 21 juin au 2 juillet 126 jeunes âgés de 15 à 17 ans pour un stage de cohésion. Fabienne Bouchenoire (Responsable du service Social Enfance Jeunesse), Nina Le Moine (Assistante du service social) et Aurore Deshaies (Directrice du multi-accueil) ont présenté leur métier.

tout
l'été

Carton plein pour les animations estivales 2021 !

Tout l'été, vous avez été nombreux à participer aux différentes animations proposées sur la commune par la municipalité et les associations aignanaises. Balades en calèche, en barque, Yoga, Qi Gong, activités sportives ou musicales, nature et patrimoine... il y en avait pour tous les goûts pour profiter de la période estivale !





Un été haut en couleur à la Maison des Jeunes !

Guillaume, Matthias, Barbara, Emma et Nicolas ont concocté un été riche en émotions et en couleurs pour compenser parfois le manque de soleil. Des animations variées (origami 3D, Kin ball, flag rugby...), des sorties et des séjours ont été proposés. L'équipe d'animation a planché sur des grands jeux pour favoriser l'interconnaissance (troc tongue, murder party...). Enfin, un repas par semaine inspiré de la tradition culinaire d'un pays étranger était proposé. 10 à 20 jeunes par jour ont ainsi profité de l'été aignonais à la Maison des Jeunes !

Les belles vacances au multi-accueil

Les animations proposées pendant la période estivale ont fait le plein au multi-accueil « Pom' de Rainette ». 20 enfants en moyenne par jour ont été accueillis. Afin de célébrer leur rentrée à l'école en septembre 2021, 10 « grands » ont participé à la sortie de fin d'année organisée à la ferme de la Ranjonnère.



Le plein d'animations pour l'été 2021 au Château de la Plinguetière

Pas besoin de partir loin pour s'amuser ! Cet été, l'accueil de loisirs du Château de la Plinguetière a accueilli plus de 220 enfants. Au programme : des journées chargées et variées en termes d'activités. Création d'émissions de télévision, sorties vélo, baignade, veillée parents - enfants, hip-hop se sont enchaînés tout au long des mois de juillet et août, pour le plus grand bonheur de tous les jeunes. Un spectacle fin août entre enfants a clôturé cette saison estivale.



Un air de retrouvailles sur la commune

4
sept.

Le samedi 4 septembre dernier, comme chaque année à la fin de l'été, plus de 1 000 Aignonais se sont retrouvés pour partager la traditionnelle « Fête de rentrée » de la commune. Au programme : cirque, voyage, musique et théâtre de rue pour le plus grand plaisir des plus petits comme des plus grands ! Une soirée ensoleillée clôturée par un feu d'artifice. Un coup de projecteur sur les associations était aussi organisé tout au long de cette journée salle de la Pavelle, prouvant une nouvelle fois la richesse des offres culturelles, sportives ou de loisirs sur la commune.



18
sept.

95 kg de déchets ramassés !

Dans le cadre de la journée mondiale de la propreté « World Clean Up Day », les Aignonais se sont retrouvés le samedi 18 septembre pour participer au nettoyage des espaces publics de la commune. Une trentaine de participants ont collecté plus de 95 kg de déchets. Une belle action pour la planète ! Bravo à tous.

Une balade riche en découverte

À l'occasion des Journées Européennes du patrimoine, la commune a organisé sa célèbre Balade des Curiosités le dimanche 19 septembre. Deux parcours de 5 et 9 km ont traversé la campagne aignanaise et ont été ponctués respectivement de 4 et 5 arrêts, accompagnés d'explications historiques et naturalistes. Équipés d'un livret jeu, les enfants ont également pu découvrir ces différents lieux en s'amusant !



19
sept.



Bloc-notes

AGENDA

* Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire -
passe sanitaire obligatoire pour les animations proposées

Salon d'Art

Une quinzaine d'artistes
du Grand Ouest exposent
leurs œuvres (voir page 13)



Du 30 octobre au 21 novembre
2021 - Du mercredi au vendredi
de 15h à 19h / Les week-ends
(et jours fériés) de 14h à 19h

Des ateliers sont proposés par
des artistes tout au long du
Salon. Rendez-vous sur notre site
internet pour vous inscrire.

➕ Salle de l'Héronnière - Gratuit

Nocturne de Pierre-Aigüe

Samedi 6 novembre

Organisée par Herbauges Athlé 44.
Départ salle de la Pavelle

➕ Plus d'informations à venir sur notre site internet

Commémorations du 11 novembre

11h : rassemblement place Millénia
11h15 : dépôt de gerbes, discours
au monument aux morts
11h45 : verre de l'amitié salle
du Conseil municipal

Concert des élèves de l'école de musique

Mardi 16 novembre - 20h

➕ Salle Paul Pouvreau
Gratuit (ouvert à tous)

Conférences Altaïr : l'Himalaya méconnu

Jeudi 18 novembre - 15h30 et 20h

Entre Bhoutan et Myanmar, partez à
la découverte de l'Arunachal Pradesh,
un état himalayen très discret.

➕ Salle Paul Pouvreau
Plein tarif 5€, tarif réduit (étudiant,
demandeur d'emploi) : 2,50 €



Semaine Européenne de Réduction des déchets

Animation vélo (en partenariat
avec Nantes Métropole)

Samedi 27 novembre de 10h à 13h

- Atelier marquage vélos : sur inscription
au 02 40 26 44 44 ou par mail : lcaudal@
sagl.fr. 5€ par vélo (la municipalité prend
en charge les 5€ complémentaires),
- Atelier contrôle technique :
gratuit et sans inscription,
- La Bicloo Mobile vous présentera
ses nombreux vélos à louer.

➕ Parking du centre commercial

Conférences Altaïr : la Russie

Jeudi 2 décembre - 15h30 et 20h

Un voyage très personnel, d'une grande
beauté et d'une grande poésie, présentant
les réalités et les mystères de ce pays.

➕ Salle Paul Pouvreau
Plein tarif 5€, tarif réduit (étudiant,
demandeur d'emploi) : 2,50 €

Téléthon

3 et 4 décembre

Programme en cours de réflexion par
les associations aignanaises. Plus
d'informations à venir prochainement.

➕ Salle de l'Héronnière et salle de la Pavelle

Goûter des aînés

Jeudi 9 décembre - 14h30

➕ Salle de l'Héronnière - Sur invitation

Animations de Noël

Du 11 au 18 décembre inclus

Programme à découvrir très prochainement.

ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE :

- Atelier d'écriture créative « Au cœur de soi » - Samedis 13 novembre et 11 décembre de 9h30 à 12h30 - Public adulte
- Atelier de linogravure - Samedis 13 novembre et 11 décembre de 10h à 12h - 8 - 12 ans
- Atelier arts plastiques & reliure intergénérationnel - de 5 ans à 99 ans - Samedis 20 novembre et 18 décembre de 10h à 12h.
- Les toutes petites oreilles (6 mois à 3 ans) - Le samedi 27 novembre : deux séances, 9h45 et 10h45 (sur réservation)

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Louis PICARD
12/06/2021

Lola GRASSET
18/06/2021

Alessio MUNOZ
22/06/2021

Lenny COUSSEAU
22/06/2021

Adèle POGU
26/06/2021

Victoire VAN DAELE
08/07/2021

Tess MORILLON
17/07/2021

Célestine MORISSEAU PENEAU
01/08/2021

Gabin NIVAULT
08/08/2021

Noah HAMON
19/08/2021

Victor FRASLIN
25/08/2021

Priam ALBERT KLEIN
26/08/2021



DÉCÈS

Gabrielle BONNEAU Veuve BRISSON
03/06/2021

Jeannette GUILLODO
05/06/2021

Pierre PINEAU
23/06/2021

Lucette BREST
29/06/2021

Madeleine ECHAPPE Veuve GAILLARD
19/07/2021

Bernard HERROUIN
25/08/2021



MARIAGE

Kevin ETIENNE et Soizic HUGUET
05/06/2021

Sébastien HARDY et
Charlotte LE TORTOREC
03/07/2021

Cédric SENÉ et Estelle TENAILLON
10/07/2021

Karl JALLÉ et Vanessa ORHANT
18/08/2021

Jérôme THORIN et Jessica JAVELLE
04/09/2021

Maxime LE ROUX et Mélanie CHOBLET
04/09/2021

Romain FERRE et Elsa ANGIBAUD
18/09/2021



« Engagés pour

Saint-Aignan de Grand Lieu »

ENGAGÉS DANS LES COMBATS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Au mois de juin dernier, Jean-Claude Lemasson, notre maire, a réussi à créer un front de résistance dans notre territoire, jusqu'aux confins des Pays de la Loire, de gauche comme de droite, pour faire un recours pré-contentieux, contre les décrets injustes du gouvernement qui frappent notre commune et les communes voisines. Voici notre combat d'aujourd'hui.

Dans le même temps, c'est à l'unanimité que Nantes Métropole a voté une subvention exceptionnelle de 939 000 euros afin d'accompagner Saint-Aignan de Grand Lieu dans les difficultés provoquées par la décision du maintien de l'aéroport sur site. Un acte fort. Cette unanimité ne s'est pas construite seule et nous pouvons y voir encore le travail incessant de notre maire. Nantes Métropole et sa présidente ont tenu leurs promesses, quoi qu'en disent les esprits chagrins.

Cette unité est précieuse et nous travaillerons à la faire perdurer malgré ceux qui lui préfèrent la rupture et les rancœurs. Nous en aurons besoin pour dire à nouveau non, lors de l'élection présidentielle de mai 2022, à une plateforme aéroportuaire en expansion, en zone urbaine, qui porte atteinte à la santé des riverains et à la qualité de l'environnement.

Nous devons nous prononcer lors de cette élection afin de ne pas laisser les autres choisir pour nous, mais comment faire confiance ? à qui faire confiance ?

Là aussi, Jean-Claude Lemasson devenu vice-président de l'association « Villes et Aéroports » pourra porter notre voix au niveau national, interroger chaque candidat sur sa vision de la question.

Ce sera notre combat de demain.

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

« Ensemble et Bienveillants

pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

Notre groupe et tous ses soutiens espérons que vous avez passé de bonnes vacances en juillet et août, malgré les aléas climatiques et les contraintes du Pass Sanitaire. Nous vous souhaitons à vous et vos familles une bonne reprise et une bonne rentrée. Comme la plupart de nos concitoyens, nous avons assisté (dubitatifs) en mai et juin aux péripéties au sein de l'équipe municipale majoritaire, consécutives à la candidature maladroite de la 1^{re} Adjointe Valérie Lieppe aux élections régionales. Ces dissensions ont conduit à une fraction dans l'équipe majoritaire, Gaël Chocteau et Isabelle Kouassi décidant de faire cavalier seul en créant un groupe indépendant. Cet événement laissera des traces dans la continuité du mandat de l'équipe de Jean-Claude Lemasson.

Bâtiment des Jahardières et Grand Lieu du Conte (ex-presbytère) : nous restons partagés sur ces grands travaux de réhabilitation et d'extension. D'un côté les deux projets associatif et culturel concernant ces bâtiments vont dans le bon sens au service des habitants, ainsi que dans la préservation de ce patrimoine architectural, d'un autre côté les coûts engendrés sont conséquents. 716.285 euros HT (hors subventions) pour les Jahardières et 1.602.824 euros HT (hors subventions) pour Le Grand Lieu du Conte, sans parler du budget de fonctionnement annuel environ 170.000 euros (80.000 euros à charge commune). Notre groupe va donc être extrêmement vigilant au fonctionnement, à la fréquentation et aux retours concernant l'exploitation de ces deux bâtiments, sur les deux prochaines années. Comme de nombreuses fois exprimé, les Jahardières ne devaient-elles pas rester dans le domaine du privé ? L'avenir démontrera qui, de l'équipe majoritaire ou de nous équipe minoritaire, avait raison...

Nous restons à votre écoute et pour toute problématique communale ou faire connaissance avec notre équipe, vous pouvez nous joindre au 06 11 94 81 20

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu
Denis Marot
Ludivine Relion
Antony Boucard

« Pour les Aignanaï(s) »

NOUS VOUS ANNONÇONS LA CRÉATION DE NOTRE GROUPE « POUR LES AIGNANAÏ(S) »

Le 9 juin 2021, nous avons été contraints de quitter la majorité, nous ne partageons pas la présence de la 1^{re} Adjointe aux élections régionales avec pour tête de liste pour la L.A, Dominique Deniaud, ex-leader anti Notre Dame des Landes. Les conditions n'étant plus réunies pour travailler avec la majorité, nous l'avons quittée !

À partir de mi-juin, les différentes commissions ont pu se dérouler en présentiel en vue du CM de juillet. Néanmoins il est toujours difficile de recevoir les comptes rendus en temps à en heure, voire aucun retour. Cela a pourtant été formulé à plusieurs reprises, à savoir que tous les élus doivent recevoir les comptes rendus en tant que membre ou non membre des commissions, par souci de transparence.

Lors du CM de juillet, une demande d'intervention, formulée en amont auprès du Maire et de la DGS, nous a été refusée. Manque de démocratie encore une fois.

Les projets...

Réhabilitation du Presbytère :

Sans doute une réussite architecturale et une mise en valeur de notre patrimoine communal, mais à quel prix ? Entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement attribué à une association, qui assurera les activités et prestations, devons-nous l'appeler le « Grand Lieu des Comptes » ?

Rénovation des Jahardières :

Oui ! mais pour quels usages ? Hébergements ? Restauration ? Réceptions ? À la suite d'un appel à projet, un porteur de projet a été retenu lors du dernier CM. Nous ne manquerons pas d'être vigilants. Attendons de voir.

Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03

Note de la rédaction : comme prescrit par le règlement intérieur, les comptes rendus de commission sont envoyés seulement aux membres de chaque commission. Si certains comptes rendus de juin ont pu prendre du retard, à l'heure où est imprimé ce numéro, un seul compte rendu n'a pas encore été envoyé. En vue du Conseil de juillet, aucune demande de question orale n'a été formulée. Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, les questions orales portent sur des sujets d'intérêt général ne donnant pas lieu à débat et sont soumises 48h avant le conseil. Elles sont traitées en fin de Conseil. La seule demande reçue était une demande d'être secrétaire de séance. Cette demande ne constituait pas une question.

29^e édition

SALON D'ART

du
30 OCTOBRE
au
21 NOVEMBRE
2021

Salle de l'Héronnière
Rue du Pressoir
Saint-Aignan de Grand Lieu

Ouvert du mercredi
au vendredi de 15h à 19h
le week-end (et jours fériés)
de 14h à 19h

de Saint-Aignan de Grand Lieu



Invitée d'honneur : Stéphanie BILLARANT, Peintre



Le Salon d'Art est accessible aux personnes à mobilité réduite Port du masque et passe sanitaire obligatoires

Renseignements : Mairie - Place Milléna - 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu - Tél. 02 40 26 44 44 - Email : contact@sagl.fr - Instagram : @MairieSaintAignanGrandLieu

La mairie de Saint-Aignan de Grand lieu se réserve le droit de modifier la programmation et de faire évoluer l'organisation du salon en fonction du contexte sanitaire actuel.

